

Liberté, Égalité, Fraternité

N'avez-vous pas, comme moi, le sentiment que le troisième terme de notre devise est peu utilisé, le mot solidarité ayant pris une place prépondérante dans les écrits de ce début du XXI^e siècle ?

Absent dans la "Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen" de 1789, Fraternité apparaît dans l'article 1^{er} de cette même déclaration en 1948 : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience, et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ». La Fraternité apparaît donc ici comme la source dont découle le devoir de solidarité, celui que tout citoyen doit remplir sans s'abriter derrière le réflexe individualiste du genre « il est inutile de me soucier de mon voisin, il est pris en charge par d'autres ! ».

J'ai lu récemment un livre très sombre,⁽¹⁾ un de ces drames dont on sait trop qu'au-delà des images, des situations qu'il décrit, il ne fait que mettre en lumière la misère vécue près de nous, sans qu'on le sache ou parce qu'on ne veut pas la voir. Une femme seule qui attend qu'on vienne la jeter dehors puisqu'on va l'expulser. Ses deux enfants qu'elle ne va plus jamais voir au parloir de la prison, et qui ne savent pas que ce qui se prépare n'est que l'ultime conséquence de leur condamnation pour leur trafic de drogue. Un récit où la ville elle-même est hostile à certains de ses habitants.

Les Journées nationales Prison se déroulaient il y a encore peu. Le dossier de ce Perspectives veut en décrire tout un ensemble d'aspects sociaux et administratifs. Un texte de la FARAPEJ⁽²⁾ interroge notre jugement.

« La ville c'est comme un grand cercle dont le centre est occupé par ceux qui ont l'Argent, le Savoir, le Pouvoir. Elle expulse peu à peu vers l'extérieur ceux qui ont moins d'argent, moins de savoir, moins de chance, et cela fait les banlieues de béton et les cités-dortoirs.

Elle repousse de plus en plus loin ceux qui sont en marge car ils commencent à lui faire peur. Alors elle les enferme.

Et quand tout a raté, la ville verrouille les portes de ses prisons sur ceux qui n'en pouvaient plus de ne pas avoir de chance. Car la ville ne pardonne pas à ceux qui ont tenté, contre la Loi de ceux qui sont au centre du cercle, d'avoir voulu se rapprocher de celui-ci. »

Vous avez dit « Fraternité » ? ! ... Bonne année à tous !

Libres propos de Jean Paillou

⁽¹⁾ NR, 26 Juillet 2017

⁽²⁾ Fédération des Associations Réflexion, Action, Prison et Justice.

LES CHIFFRES DE LA PRECARITE EN INDRE-ET-LOIRE

	septembre	octobre	novembre
Total des appels au 115	3654	4064	3739
Nombre cumulé des refus au 115	1984	2232	1895
Ménages en attente d'hébergement d'insertion	159	166	186

A l'approche de l'hiver, la situation reste tendue tant sur le plan de l'urgence que sur celui de l'insertion. L'augmentation des demandes d'entrées en insertion est toujours d'actualité, pendant que la demande d'hébergement d'urgence via le 115 continue sa progression...

Feu vert pour les « lits d'accueil médicalisés »

L'information est tombée le 16 novembre sous la forme d'un arrêté de l'Agence Régionale de Santé autorisant la création par Entraide et Solidarités de « lits d'accueil médicalisés ». C'est une bonne nouvelle d'abord pour les sans-abri gravement malades. Nous avons longuement expliqué dans le « dossier » du précédent numéro de Perspectives pourquoi nous avons répondu à cet appel à projets, et comment nous prévoyons de le mettre en œuvre.

Rappelons qu'il s'agit d'ouvrir des places de long, voire très long séjour, pour la prise en charge médicale et sociale de patients démunis, sans domicile fixe, atteints de maladies chroniques ou handicapantes, qui ne peuvent être accueillis dans d'autres structures, et quelle que soit leur situation administrative. Des malades jusqu'ici soignés, pour un petit nombre, dans les « lits halte soins santé » en principe réservés aux moyens séjours. Cet établissement d'un type nouveau (créé par le gouvernement en 2016), sera le premier en Centre-Val de Loire. Vingt lits seront implantés, en deux temps, dans notre foyer de la Chambrerie à Tours nord, les premières places devant être ouvertes dès le premier semestre 2018. Ce qui va nous amener à transférer ailleurs – des solutions sont à l'étude – les places d'hébergement et réinsertion sociale actuellement à la Chambrerie.

Mineurs non accompagnés : l'afflux ne se dément pas

L'arrivée en nombre à Tours de jeunes étrangers, en particulier depuis juillet dernier, continue de poser problème aux services du Département, en Indre-et-Loire comme ailleurs. C'est en effet au Conseil départemental qu'il incombe de prendre en charge et protéger les migrants isolés qui se déclarent mineurs : accueil, « mise à l'abri » (à l'hôtel quand les établissements spécialisés sont pleins), alimentation, vêture, vérification de l'âge, accompagnement social (notamment inscription scolaire ou contrat d'apprentissage), etc. Nous avons rapporté ici comment, en urgence l'été dernier, le Département a fait appel à notre association pour assumer une partie de ces obligations.

Aux termes d'une convention provisoire, Entraide et Solidarités assure ainsi l'accompagnement de mineurs dont le nombre, de 15 dans un premier temps, est passé à 30 courant novembre. Un second éducateur a été recruté pour travailler auprès de ces jeunes qui, par ailleurs, prennent leurs repas au CHERPA. Le Département doit émettre un appel à projets, afin de confier au secteur associatif la « gestion » de tout ou partie de ce public. Notre association a décidé de répondre à cet appel pour ce qui concerne l'hébergement et l'accompagnement des jeunes.

Les associations refusent de « trier » les sans-abri

Les associations nationales d'hébergement et de lutte contre l'exclusion, dont la Fédération des Acteurs de la Solidarité, ont été réunies le 8 décembre par le ministre de l'Intérieur et le ministre de la Cohésion des territoires pour une présentation du projet gouvernemental d'examen de la situation administrative des étrangers présents dans les centres d'hébergement accueillant les sans-abri. Cette orientation répond à la volonté de l'État d'identifier notamment les personnes sous statut Dublin ou déboutées du droit d'asile. Presque toutes les associations ont quitté

la salle en disant aux ministres que cette réunion ne pouvait en rien se substituer à la demande de rendez-vous avec le président de la République saisi le 14 novembre.

Dans un contexte d'extrême saturation du parc hébergement, elles ont réaffirmé les principes et priorités de leur action vis-à-vis des étrangers, en particulier le respect du principe d'accueil inconditionnel dans l'hébergement et le respect des missions d'accompagnement des associations en faveur des personnes en situation de précarité, quelle que soit leur situation.

Des « tarifs plafond » pour les CHRS ?

Début novembre, le gouvernement a fait connaître son intention d'instaurer dès 2018 des « tarifs plafond » dans les CHRS, afin d'économiser 20 millions dans ce secteur. Rien ne dit que les foyers de notre association seraient concernés. Mais le directeur de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, Florent Guéguen, a réagi dans une interview au journal en ligne TSA, où il déclare notamment : « Cette décision n'est pas respectueuse de ce que nous avons discuté avec le ministre de la Cohésion des territoires et son secrétaire d'Etat. Ils s'étaient engagé à ne pas réduire, au moins à court terme, les crédits alloués au secteur de l'accueil, l'hébergement et l'insertion (AHI) afin de financer le programme du logement d'abord auquel nous souscrivons dans ses objectifs. C'est inacceptable... Et c'est totalement incohérent : dans le cadre du programme du logement d'abord, les CHRS

pourraient créer des services pour accompagner les personnes pendant la phase d'entrée dans leur logement. Or, ils ne le feront pas s'ils sont affaiblis... La stratégie gouvernementale est totalement incohérente : le budget de l'urgence doit augmenter de 13 % en 2018. Mais à quoi va servir cette hausse ? Essentiellement à financer des chambres d'hôtel pour les gens à la rue. Dans le même temps, on affaiblit le secteur des CHRS. Comment peut-on privilégier l'urgence par rapport à l'insertion ? »

En tout cas, le secteur fait déjà l'objet de réformes, puisqu'en décembre on apprendait que les CPOM (Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), prévus jusque-là pour les seuls CHRS, allaient être étendus à bien d'autres services. Des précisions sont attendues.

Justice et prison, « enjeu capital pour notre société »

Les articles qui suivent sont destinés à faire le point de nos actions dans le domaine de l'accompagnement des détenus et de leurs proches. L'ex-Comité d'Aide aux Détenus est « fondu » depuis 2015 dans l'association Entraide et Solidarités. Mais, comme on le verra, ses activités, loin d'être réduites, sont reprises et amplifiées par le Service d'Accompagnement Prison-Justice.

Il est évident toutefois que les interventions associatives sont dans ce domaine étroitement soumises aux politiques judiciaire et pénitentiaire, aux fluctuations desquelles elles doivent s'adapter. Le nouveau gouvernement, ces dernières semaines, n'avait encore rien décidé de nouveau en la matière. Pour esquisser le cadre dans lequel nos activités pourraient avoir à s'inscrire dans l'avenir, on ne peut donc qu'évoquer les grandes orientations fixées le 6 octobre par la garde des Sceaux, Nicole Belloubet, lorsqu'elle a présenté ses « cinq chantiers de la Justice ».

Le cinquième s'intitule « Le sens et l'efficacité des peines » et fait état d'intentions intéressantes. « Un système pénal digne d'une grande démocratie moderne et conforme aux engagements européens de notre pays, déclare la ministre de la Justice, ne peut pas se contenter de réaffirmer l'hégémonie du tout-carcéral. La réflexion sur notre ordre pénal républicain, fondé sur le principe d'individualisation des peines, n'a pas assez investi le champ de l'exécution des peines. Je suis pourtant convaincue que ce qui garantit l'efficacité de la répression, c'est le caractère adapté de la peine, sa certitude et sa promptitude.

Aux côtés d'un plan de construction de 15 000 nouvelles places de prison qui permettra d'assurer la prise en charge des détenus dans des conditions tout à la fois de plus grande sécurité et de plus grande dignité, il convient donc de conduire une réflexion sur le sens de la peine : est-elle effectivement destinée à sécuriser la société, à punir le condamné mais aussi à assurer la réinsertion sociale de ceux qui ont purgé leurs peines ? (...)

Il faut donc tout d'abord réfléchir au prononcé de la peine pour clarifier la hiérarchie des sanctions et leurs modalités de mise en œuvre afin de servir de guide aux magistrats dans le choix de la gradation de la sanction pénale. Pour donner aux magistrats les moyens de prononcer des peines réellement diversifiées, il sera nécessaire d'établir un programme ambitieux de relance des peines qualifiées d'alternatives (travaux d'intérêt général, bracelet électronique, placement extérieur notamment) avec des objectifs chiffrés tout en renforçant le niveau d'exigence de ces peines vis-à-vis des condamnés. En ce sens, il faudra réfléchir, sans nécessairement créer de nouvelles peines, à ne plus faire de la peine d'emprisonnement, la seule peine de référence. Ce

ne sont pas que des mots, c'est un changement important de paradigme. De nouvelles peines pourront être prononcées de manière autonome telles qu'une peine de bracelet électronique.

Je souhaite également que l'on évalue notre système d'aménagement et d'exécution des peines, devenu trop complexe (...) J'ai vu, lors de ma visite à la prison d'Osny, que trop de personnes sont incarcérées en maison d'arrêt pour de courtes peines d'emprisonnement de moins de six mois. Ce délai est trop court pour permettre une véritable politique d'aménagement et de préparation à la sortie. De plus, ces courtes peines compliquent la gestion de la détention et favorisent les tensions liées à la surpopulation.

Partout, j'ai constaté l'évolution préoccupante du nombre de personnes prévenues en détention dans des conditions difficiles. Là encore, des pistes m'ont été proposées comme le développement de véritables enquêtes de personnalité au stade pré-sentenciel, la promotion des travaux d'intérêt général, une meilleure identification des personnes placées en détention provisoire pouvant faire l'objet d'une surveillance électronique ou d'autres encore...

Je souhaite enfin que l'on réfléchisse au parcours des détenus en détention et à l'aménagement des fins de peine. Cela est essentiel pour garantir la réinsertion des détenus, leur re-socialisation et donc la prévention de la récidive. Le travail conduit avec les services de probation et d'insertion sera puissamment soutenu à cette fin, sur des objectifs partagés.

Je souhaite confronter toutes ces pistes aux propositions des acteurs de terrain afin de réfléchir au sens et à l'échelle des peines et de s'assurer d'un véritable parcours d'exécution de la peine. Il nous faut remettre la peine et les conditions de son exécution au cœur du débat judiciaire et l'ensemble des acteurs judiciaires ont, à cet égard, une responsabilité. C'est un enjeu capital pour notre société... »

En modestes « acteurs de terrain » que nous sommes, nous attendons maintenant la traduction de ces intentions en mesures concrètes.

La Petite maison : « ici, on ne juge pas ! »

Au sein d'Entraide et Solidarités, Monique Carriat, vice-présidente, est responsable de la commission Prison-Justice. S'il en était besoin, son investissement à la Maison d'arrêt de Tours justifierait cette fonction. Avec Philippe Leconte, autre administrateur, elle est depuis trois ans visiteuse de Prison où elle intervient bénévolement sur trois plans différents : tous les quinze jours à la bibliothèque, le mardi, comme écrivain public le vendredi, et surtout, une fois par semaine, en visite individuelle à l'un des détenus qui en a exprimé le désir. Cette rencontre, m'a-t-elle précisé, est ce qui lui est le plus cher : « on y vit un grand moment d'humanité ».

C'est à la "Petite maison" que nous nous étions donné rendez-vous pour échanger sur le Service d'Accompagnement Prison-Justice (SAPJ) de l'association. Ce 25 rue Henri-Martin est en effet l'un des maillons-clés du dispositif mis en place pour accompagner les proches des hommes incarcérés. Il est à la fois un lieu d'accueil, d'écoute et d'information, ouvert chaque jour de la semaine (jeudi et dimanche exceptés) de 12h45 à 17 heures.

Répartis au minimum en duo, la vingtaine de bénévoles qui assurent les permanences sont là avant tout pour recevoir, de façon anonyme et inconditionnelle, ceux ou celles qui veulent rendre visite à l'un des détenus de la Maison d'arrêt. Les ser-

vices qui sont offerts (boissons, possibilité de changer les enfants ou de réchauffer un biberon...) sont autant d'occasions de dialoguer selon le souhait de chacun, en grand respect de chaque situation. « Ici, on ne juge pas ! » D'informer, aussi, sur les démarches à effectuer pour obtenir un permis de visite ou de parler. Un livret explicatif est remis dans ce but. Une assistante sociale intervient aussi deux demi-journées par semaine pour recevoir ceux et celles qui le désirent, préciser les droits des détenus, assurer un lien avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).

Une fois par mois, le "Livres passerelle" vient conter une histoire, une aventure, utilisant ou non l'un des livres mis sur place à la disposition des enfants. A l'approche de Noël, l'association "Touraine Espoir d'enfants" vient offrir des cadeaux aux enfants qui passent à la Petite Maison. Le SAPJ, de son côté, achète des chocolats et vient les offrir à la Prison en compagnie de la Croix-Rouge et de la CIMADE.

Si la Petite maison est sans doute aujourd'hui l'image la plus vivante du SAPJ, le dispositif global mis en place pour l'accompagnement des hommes incarcérés et leurs familles présente bien d'autres facettes, comme on le lira plus loin.

Propos recueillis par J. Paillou

Une action sociale doit « accompagner » la sanction pénale

Ainsi que le rappelait l'éditorial, une nouvelle action a été lancée il y a moins d'un an. Elle consiste à préparer les détenus à réintégrer la vie sociale, notamment pour éviter la récidive. Un premier bilan vient d'en être dressé et il est encourageant, même s'il porte sur un nombre encore modeste de personnes.

Cette initiative partait d'un constat d'évidence : chez les personnes déjà en difficulté avant leur incarcération, la détention « désocialise » un peu plus, en entamant le lien social, les attaches familiales ou amicales. Une sorte de double peine qui rend plus difficile encore, à la sortie, la réinsertion par le logement et travail. Le projet a pris forme peu à peu, qui consiste à bien appréhender la situation du détenu – sociale, médicale, familiale – pour déterminer les actions d'accompagnement les plus adaptées, et les prolonger au-delà de la sortie. Ce travail se fait en partenariat en premier lieu avec le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation), mais également avec d'autres associations et les personnels pénitentiaires. Le diagnostic ainsi établi dès le début de l'incarcération étant partagé par tous les acteurs, la prise en charge peut être « globalisée », là où chacun, auparavant, menait son action dans son domaine sans articulation avec les autres intervenants. Pire, pendant la durée de l'incarcération, des problèmes liés par exemple aux addictions, aux dettes, à l'hébergement ou au logement, pouvaient être laissés de côté faute de moyens.

Depuis février 2016, donc, une assistante de service social d'Entraide et Solidarité, Thyphaine Lapouge, est affectée à cette mission qu'elle exerce tant entre les murs de la prison qu'à l'extérieur. « Référente » de la mise en œuvre de ce partenariat entre les différents acteurs, elle relève rapidement que les premières difficultés consistent à obtenir pour le détenu la régularisation de sa situation administrative : adresse de domiciliation, carte d'identité, couverture santé, accès aux minima sociaux, etc.



Thyphaine Lapouge est « référente » de cette action nouvelle

Une action sociale doit « accompagner » la sanction pénale (suite)

En moins de dix mois, 75 personnes sous main de justice, orientées par le biais du SPIP, ont été prises en charge (66 en détention, 9 en semi-liberté). L'objectif n'est pas de voir tous les détenus – il y a plus de 600 entrées par an, pour une durée moyenne inférieure à quatre mois – mais ceux qui sont en grande difficulté sociale, et sans perspective à la sortie. Presque tous étant de nationalité française (71), l'accès à un logement social est plus facilement envisageable. Sur 75 personnes, 53 n'avaient pas de domiciliation administrative avant leur incarcération, 34 étaient passées par un « parcours de rue », 50 souffraient de problèmes de santé, et 35 avaient accumulé des dettes.

Pour ces premiers « bénéficiaires », trois types d'actions ont été mis en place : prise en charge de la situation familiale globale et du lien entre le détenu et sa famille ; accompagnement à la recherche d'hébergement ou de logement ; ou accompagnement social global. Trop peu de sorties avaient encore été enregistrées pour nourrir une statistique. Mais les membres du comité de pilotage de cette action de préparation à la sortie, dont les juges d'application des peines, réunis

à l'automne, se sont dits satisfaits des premiers résultats. Des pistes s'ouvrent même pour aider davantage encore à la réinsertion des sortants : favoriser les « placements extérieurs » jusqu'ici réservés à ceux qui ont des problèmes de santé, accorder des places en hébergement d'urgence, coopération au sein de la région Centre-Val de Loire (qui totalise le plus grand nombre de places de détention) pour orienter vers d'autres départements les interdits de séjour en Indre-et-Loire...

Reste le problème du financement. La Fondation de France a permis la mise en place de cette action en attribuant 50 000 € pour la première année. Elle accorderait un financement partiel pour 2018, ainsi que l'Etat (Direction de la Cohésion sociale), mais le Conseil départemental laisse planer l'incertitude, et le budget n'est pas bouclé. Pourtant, même si on manque encore de recul sur cette initiative, il semble clair que la société a tout à gagner à compléter la sanction pénale par un accompagnement social de nature à éviter les récidives.

Une intervention associative globale envers les détenus !

Au-delà des missions accomplies par le SAPJ, d'autres services d'entraide et Solidarités agissent à destination des détenus, notamment le pôle IAE (Insertion par l'Activité Économique) et le Centre de formation.

Ainsi, des détenus postulent au sein de nos chantiers d'insertion soit en candidature directe et spontanée, soit via le SPIP. Un autre interlocuteur privilégié pour l'orientation des détenus sur nos chantiers est Pôle Emploi, qui intervient directement en maison d'arrêt et qui oriente les détenus sur les informations collectives de recrutement. Un CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) peut aussi bien être signé avec une personne encore sous écrou, en semi-liberté ou sous bracelet électronique, qu'avec une personne en liberté conditionnelle. Le statut du détenu évolue d'ailleurs au fil du contrat.

Acquérir les « savoirs de base »

En parallèle, des salariés de notre Centre de formation interviennent à la Maison d'arrêt de Tours. Ainsi, à quelques mètres de la salle de sport où s'entraînent leurs codétenus, Yves, Sébastien, Louis ont fait un autre choix. Ils ont rejoint le cours dévolu aux savoirs de base, un atelier animé tous les jeudis matins.

Les ateliers « Emploi et Savoirs de base » ont été mis en place en décembre 2013, initiés par le CRIA 37 (Centre Ressources Information Accompagnement) en collaboration avec la DIRECCTE (Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), la direction du SPIP, la Maison d'arrêt de Tours et Entraide et Solidarités. Ces hommes « en situation d'illettrisme » se trouvent, du fait de leur faible niveau de maîtrise de l'écrit, souvent exclus des actions de formation existantes, et en très grande difficulté pour envisager et mettre en œuvre les étapes d'un parcours d'insertion. Les savoirs de base (lire, écrire, communiquer, raisonner) sont articulés à partir

de différents supports utilisés pour travailler le projet d'insertion. Accueillir des détenus dans nos chantiers d'insertion présente un double enjeu : prévenir la récidive et accélérer la sortie grâce à une solution d'emploi en lien avec les SPIP. Mais la finalité de l'embauche des détenus en chantier d'insertion est la même que pour tous les salariés en CDDI, à savoir réinsérer professionnellement et tendre vers une sortie dynamique, avec cependant la complexité supplémentaire de résoudre les problèmes sociaux liés à l'incarcération. Un travail important de restauration de l'estime de soi et de mise en confiance est à mener en ce sens par les chargés d'insertion socio-professionnelle, et par les encadrants techniques des chantiers.

Par ailleurs, nous accueillons également sur tous nos chantiers des personnes devant effectuer des travaux d'intérêt général. Les liens sont cependant à développer à ce niveau car nous ne constatons actuellement que peu d'orientations des services pénitentiaires.

de différents supports utilisés pour travailler le projet d'insertion.

En 2016, une nouvelle forme d'action, « Objectif Sortie », a été proposée aux personnes détenues à raison de deux sessions par an d'une durée de 24 heures. Les objectifs de cette action sont : préparer la réinsertion professionnelle ; délimiter le projet professionnel et mettre en place une stratégie de recherche ; et déterminer les objectifs professionnels à court/moyen ou long terme.

Là, derrière les murs, les illettrés ne représentent pas moins de 40 %. Mais les chiffres claquent. L'illettrisme touche 2,5 millions de personnes en France soit 7% des 18 à 65 ans.

Pas toujours évident cependant de pousser la porte. On s'inscrit aux cours par intérêt, avec un projet pour la sortie, pour obtenir une réduction de peine ou une bouffée d'oxygène...

Une unité médicale spécifique

En milieu carcéral, la question de la santé n'est pas toujours allée de soi. Il aura fallu attendre 1994, lors de la promulgation de la loi relative à la santé publique et à la protection sociale des détenus, pour que la médecine en milieu pénitentiaire passe sous tutelle sanitaire et non plus judiciaire. Alors même que, dès l'entrée en prison, la santé des personnes détenues est moins bonne que celle de la population française, elle va se détériorer encore au cours de l'incarcération (surpopulation, promiscuité, etc.). A Tours, l'Unité sanitaire en Maison d'arrêt (USMA) est donc rattachée au CHRU et se compose de médecins, d'infirmier(e)s, mais aussi

de psychologues, dont la mission principale s'articule autour de la mise en place de soins équivalents à ceux prodigués en milieu libre. Aux soins classiques s'ajoute la prévention, qui peut prendre des formes diverses : vaccination, groupe de responsabilisation pour les auteurs de violences conjugales. En individuel ou en collectif, les détenus bénéficient systématiquement d'une prise en charge sanitaire ; puis, à leur demande, de soins complémentaires (dentiste, ophtalmologiste, accompagnement en addictologie ou encore psychologique ou psychiatrique).

Patrick Vervly, un « chef de chantiers » à la tête de la Maison d'arrêt

C'est un établissement qui a besoin de travaux. Les difficultés sont là, réelles. Il faut se retrousser les manches, indique d'emblée le nouveau directeur. Un domaine qu'il connaît pour avoir, à Guéret dans la Creuse, mené plusieurs programmes durant six ans dans une maison d'arrêt qu'il devait pourtant fermer.

Depuis son arrivée cet été, le commandant Patrick Vervly a fait un état des lieux. Drastique. Et les premières mesures sont déjà en cours. Si les travaux d'étanchéité des toitures et des terrasses sont désormais achevés, le quartier des mineurs a été davantage isolé de la cour d'entrée et dispose désormais d'une cuisine rénovée qui, lors des vacances scolaires, permet de mener des ateliers. Les ouvertures de la Maison d'arrêt seront changées, les parloirs, repeints. Un plan « incendie » va être revu dès le début de cette année.

« Un plan peinture dans les cellules est en cours. On les réhabilite au fur et à mesure », poursuit le directeur, entré dans l'administration pénitentiaire comme surveillant. C'était en 1988. Au fil des années, l'homme a multiplié les postes et gravi les échelons.

L'amélioration des conditions de détention fait partie de sa feuille de route. Elle se décline de plusieurs manières : la réduction de la surpopulation, l'amélioration des conditions de vie, la lutte contre la violence entre personnes détenues ou à l'égard des surveillants. Une nouvelle organisation – les dossiers d'orientation – permet depuis cet été « une procédure pour accélérer le temps de traitement des dossiers ». Les détenus définitifs sont affectés en établissements pour peines plus rapidement, que ce soit à Châteaudun

(Eure-et-Loir), Châteauroux (Indre), Joux-la-Ville (Yonne), etc.

Au 11 décembre, la Maison d'arrêt de la rue Henri-Martin comptait 283 personnes au total (pour 145 places), dont 216 personnes détenues intra-muros. « Ce qui reste tout à fait acceptable », constate le chef d'établissement qui fait de la prévention du risque suicidaire une autre de ses priorités. La commission pluridisciplinaire unique (CPU) permet d'étudier le profil de la personne détenue dès son arrivée. De quoi « faire baisser les tensions. »

Il y a aussi une boîte à lettres dite de liaison qui a été installée au cœur de la Petite maison. Elle permet aux personnes venant voir des détenus de signaler tout risque, mais aussi tout dysfonctionnement. « Quand les familles me font part d'une difficulté, je ne reste pas sans rien faire », insiste encore Patrick Vervly qui a engagé une réflexion sur l'amélioration des conditions de détention, via notamment l'installation de frigos et de plaques chauffantes. Dès 2018, souhaite-t-il, et il présentera le dossier lors de la conférence budgétaire, en début d'année. « Ce n'est pas normal que les personnes détenues n'en disposent pas. La difficulté c'est la puissance électrique, qui n'est pas suffisante. » La réflexion des cours de promenade, un vieux sujet, est à nouveau au cœur des réflexions.

Dans une maison d'arrêt ouverte depuis le milieu des années 30, il faut sans cesse composer avec l'existant. Et faire du neuf avec du vieux. Le chef d'établissement s'y emploie. En trouvant des synergies. La Petite maison ? « Je suis plutôt satisfait de l'existence d'une association telle que la vôtre. C'est bien qu'il y ait une interface entre les familles et l'administration pénitentiaire. »

Pour mener à bien ses missions, le chef d'établissement dirige plus de quatre-vingt-dix personnels, parmi lesquels cinq surveillants supplémentaires arrivés courant décembre. « Trois autres arriveront en juillet 2018. C'est plutôt une bonne nouvelle », précise encore Patrick Vervly qui se réjouit également de l'ouverture, dès le printemps, d'une équipe locale de sécurité pénitentiaire (ULSP), qui sera chargée des extractions judiciaires et médicales. Onze personnes sont actuellement en formation dans cette optique.

Les projets ne manquent pas. Reste à disposer de moyens. Et d'une politique idoine. Au printemps prochain sera présenté le projet de loi de programmation quinquennale pour la justice et la réforme pénale. Parmi les chantiers, la simplification de la procédure pénale et la création de 15.000 places de prison.



Patrick Vervly est arrivé à Tours l'été dernier

Vanina Le Gall

Il n'y a pas d'âge pour s'engager : l'exemple du Genepi

Voilà plus de quarante ans que des étudiants s'investissent, eux aussi, auprès des détenus, sous l'égide du Genepi (Groupement étudiant national d'Enseignement aux Personnes incarcérées). L'association milite en faveur du décroisement carcéral par la circulation des savoirs entre les bénévoles, les détenus et la société civile.

Par essence, les associations constituées d'étudiants (voir de jeunes en Service Civique ou en recherche du premier emploi) vivent un renouvellement régulier de leurs membres. Hébergé par l'université François-Rabelais, le Genepi-Tours vit au rythme de l'année universitaire : septembre-octobre, recrutement d'adhérents, puis constitution du bureau, définition du projet annuel, en continuité avec les années antérieures puisque les étudiants restent adhérents quelques années, et enfin mise en œuvre.

Même si les motivations des militants sont multiples - curiosité vis-à-vis du monde carcéral, des détenus, de la politique pénale, voire projet professionnel - le Genepi-Tours est constitué essentiellement d'étudiants en droit ou en psychologie.

En 1976, à la création, le but était d'apporter une aide à la formation pour des personnes incarcérées. Le soutien scolaire existe encore, dispensé de façon individuelle à la demande des détenus, aux parloirs. Mais l'objet s'est enrichi par la mise en place d'ateliers socio-culturels qui réunissent jusqu'à huit détenus, volontaires, avec deux ou trois étudiants dans une salle d'activité de la prison. En 2017-2018, les ateliers proposés sont « jeux de société », « Hip hop », « Relaxation sophrologie » et « Philo-actus ». L'an dernier il y a eu des ateliers « Origami », « Modelage », etc. Les thématiques sont validées par la direction de la maison d'arrêt et le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation). Le nombre d'ateliers est limité par le planning des activités régulières mises en place par le SPIP et l'administration (culte, parloirs, heure du déjeuner, promenades...), les événements ponctuels (concerts), mais aussi par la disponibilité des bénévoles.

Le Genepi veille à ce que les propos échangés lors de ces ateliers restent « internes » (pas d'enregistrement par les services pénitentiaires). On conçoit qu'il est plus facile de mener un atelier « jeux de société » ou « relaxation », qu'un atelier « actu » ou « théâtre », qui vont conduire à une expression plus personnelle des détenus. L'année dernière, les étudiants souhaitaient un atelier « revue de presse », mais le SPIP a estimé trop difficile sa mise en place, du fait du contrôle des articles proposés. Néanmoins, l'association arrive toujours à un compromis avec le SPIP.

En dehors de ces activités orientées vers les personnes incarcérées, le Genepi développe des actions tournées vers les Tourangeaux (Journées nationales Prison, Printemps des Prisons) et des interventions en milieu scolaire. Le Genepi est reconnu partenaire de l'Education nationale, ce qui lui permet d'intervenir dans les écoles, les collèges et lycées, pour faire de la sensibilisation à la vie carcérale.

Georges Mougel

Des « Journées nationales » pour aller au-devant du public

Rituellement, fin novembre, les associations militantes contribuent partout en France à faire connaître la vie carcérale, et agissent pour son amélioration, lors des « Journées nationales Prison ». Cette année encore, à Tours, quatre groupes se sont relayés sous leur stand d'information dressé boulevard Heurteloup : l'Association nationale des Visiteurs de Prison, le Genepi, la Cimade, et bien sûr Entraide et Solidarités. Et comme l'an passé, juste à côté, une cellule reconstituée permettait de visualiser les conditions de vie en prison, pour en parler plus concrètement. Un

travail de sensibilisation de longue haleine, mais toujours indispensable comme le montrent les enquêtes internationales qui stigmatisent la France pour le traitement de ses détenus.

Trois jours plus tard, les mêmes organisateurs avaient convié le juge Serge Portelli pour une conférence-débat à la mairie de Tours. Sur le thème retenu cette année des « oubliés de la société », le magistrat a fait part de ses convictions forgées par plus de quarante ans de pratique, et fustigé notamment, avec la force qu'on lui connaît, toutes les dérives sécuritaires.



Aurélie, Lise, Edgar et Margaux sont cette année au nombre des militants



La mobilité au service de l'emploi : bientôt un garage « Solidarauto »

« La mobilité est un facteur essentiel de la vie courante pour accéder à un travail, à un logement, aux soins ou à l'éducation. Sans accès à la mobilité, l'exclusion économique et sociale est proche » : ceci est un extrait de la brochure de présentation du futur garage Solidarauto. En Indre-et-Loire existe depuis plusieurs années l'association Mobilité Emploi 37, qui loue des scooters, vélos électriques et voitures à bas prix, et la plate-forme Wimoov qui construit des parcours de mobilité à ceux qui en ont besoin. Ce n'est pas suffisant.

Le Secours catholique, fort de son expérience en Maine-et-Loire - création en 2010 d'un garage solidaire à Trélazé - a décidé de se lancer dans une opération similaire sur notre territoire. En 2015, plusieurs associations se regroupent. L'année suivante, une étude de faisabilité est financée par le Secours Catholique et Active. Et dès février 2017, des financements et des partenaires sont recherchés, si bien qu'en septembre le projet est finalisé et passe en phase opérationnelle. Un lieu est trouvé, rue Joseph-Cugnot à Joué lès Tours. Il y aura deux locaux : « Solidarauto » et l'association « Mobilité Emploi 37 ». Après aménagement des locaux et recrutement du personnel (un chef d'atelier, un garagiste, un responsable, aidés par des bénévoles) le garage devrait ouvrir au printemps 2018.

De quoi s'agit-il ? Il s'agit de récupérer gratuitement des voitures inutilisées, hors d'usage ou en fin de vie (don accompagné d'un reçu fiscal), de les remettre en état et de les vendre à des personnes en situation de précarité, afin qu'elles puissent accroître leur mobilité et accéder à un emploi. Ces personnes seront adressées par les prescripteurs sociaux. L'acheteur du

véhicule pourra bénéficier d'aides (encaissables par Solidarauto) et être accompagné par des associations de financement par microcrédit qui développeront un partenariat avec le garage. Autres volets : la réparation et l'entretien des véhicules, qui fonctionneront selon les mêmes critères que l'achat et l'hébergement sur le site d'une auto-école (Mobilité Emploi 37).

Quel financement ? L'investissement initial sera financé majoritairement par des fonds privés issus de fondations d'entreprises. Actuellement 145 000 € sont trouvés, il manque encore 40 000 €. L'activité devra être rapidement autofinancée. Toutefois, les collectivités locales pourront abonder le prix d'achat ou la facture de réparation d'une voiture par une aide directe à la personne. Ce processus permettra au garage de proposer ses services à une tranche de population plus démunie, avec une transparence et une efficacité accrues.

Quels partenaires ? France Active (Aide et accompagnement à la création d'entreprises), BGE Touraine (appui aux entreprises), CREPI Touraine (Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion). Quels initiateurs ? Jean CARRE (Secours Catholique), Patrick MINIER (Entraide et Solidarités), Claire PARLANGE et Jean-François MARIN (Point Information Service Emploi Montbazou), Luc MAHAUT (CCAS de Veigné), Gilles LANGLO (Campus des Métiers et de l'Artisanat de Joué lès Tours), Benoit BOST (CFA de Sorigny), Philippe SAVOIE (Plateforme de mobilité Wimoov), Yvon CHARRIER (Mobilité Emploi 37).

Pierre Trinson

NOTE DE LECTURE

Xavier Emmanuelli :

« Ouvrons nos portes, ouvrons nos cœurs »

Le titre du nouveau livre de Xavier Emmanuelli, « Accueillons les migrants », se passe de commentaire. Le fondateur du Samu social y développe un certain nombre d'idées qui ne laissent pas indifférent. Les populations migrent depuis le début de l'humanité. Le phénomène, en augmentation permanente et irréversible, ne fait que s'accroître avec les conflits et les changements climatiques. Il est inutile d'ériger des murs, des clôtures électrifiées, des barrières, les exilés passeront quand même, les accueillir n'est plus une option mais une nécessité. Il est indispensable de mettre en place au niveau européen une organisation efficace, sinon nous serons dépassés. Hélas, l'Europe ne joue pas le jeu et se suicide. Résultat, on fait le jeu des mafias qui donnent dans le trafic d'êtres humains.

L'immigration est une chance pour notre pays, ce sont des idées, des forces, des énergies. Nous sommes suffisamment riches, « alors ouvrons nos frontières, nos maisons,

nos cœurs, mais avec discernement ». Comme disait Michel Rocard, « on ne peut pas accueillir toute la misère du monde, mais il faut assurer la part qui nous revient ». Soyons réalistes, il faut renvoyer dans leur pays ceux qui n'ont pas été retenus après tous les recours possibles, et préférer l'aide au retour à l'aide aux pays en développement dont on parle en vain depuis des décennies. Dans l'accueil des migrants il y a des priorités, en particulier envers ceux qui sont en urgence humanitaire. Ensuite, nous devons recevoir ceux qui peuvent être utiles à notre pays : les jeunes et les familles. Il faut réorganiser le système d'accueil français, qui prend des allures de chaos alors que nous disposons de toutes les structures et dispositifs imaginables.

Ainsi s'exprime Xavier Emmanuelli, dans un petit livre dense, truffé de chiffres et d'idées, à lire absolument.

P.T.

« Accueillons les migrants », éditions l'Archipel, 150 pages, 12 €.

70 ans de l'Entraide : un film et des bougies

Le film réalisé à l'occasion des 70 ans de l'association a été projeté pour la première fois le 13 décembre, salle Thélème de l'Université. Environ deux cents personnes (salariés, bénévoles, administrateurs, anciens salariés, partenaires associatifs et institutionnels, etc.) ont découvert ce qui n'est pas un récit historique, mais une suite de témoignages recueillis par Sans Canal Fixe sur, d'une part, la permanence des valeurs de l'association au travers de 70 ans d'évolution du contexte sociologique et politique; et d'autre part, la délicate conjugaison du militantisme et du professionnalisme... Par bonheur, des militants de la première heure sont toujours des nôtres. Ils racontent les premiers jalons posés avec le

fondateur de l'Entr'Aide Ouvrière, le père Gaston Pineau, et à la suite d'autres témoins évoquent le chemin parcouru, jusqu'à la situation actuelle qui, contre toute attente, voit la pauvreté s'étendre et se diversifier. En ce début d'année, le film sera disponible notamment pour les personnes qui n'avaient pas pu se déplacer. Et l'année 2018 comportera d'autres rendez-vous pour marquer cet anniversaire.

Après la projection et quelques échanges avec la salle, les bougies ont été soufflées et tous ont partagé le gâteau et le verre de l'amitié.



Marc Simonneau, administrateur, s'en est allé

Il est hélas un administrateur d'Entraide et Solidarité qui ne partagera pas les réjouissances liées à l'anniversaire de l'association. Notre ami Marc Simonneau nous a quittés dans la nuit du 6 au 7 décembre. Nous le savions souffrant depuis quelque temps, mais cette issue brutale nous a surpris autant que peiné. Marc avait 79 ans, et il siégeait au CA depuis huit ans. Mais son engagement remontait fort loin puisque le jeune Marc, ouvrier, fréquenta très tôt la Jeunesse ouvrière chrétienne. Le syndicalisme sous les couleurs de la CFTD le compta dans ses rangs tout au long d'une carrière qui le vit devenir travailleur social, puis cadre, jusqu'à se voir confier la direction du Centre de Réadaptation professionnelle et de Préorientation de Fontenailles, à Louestault.

Militant des mouvements catholiques, Marc Simonneau se montrait sensible à toutes les souffrances, et prônait la tolérance pour surmonter les divergences et rechercher l'efficacité dans l'action.



Insertion : Louis Gallois en croisade à Tours

Le 18 octobre à la mairie de Tours, plus de 300 personnes avaient répondu à notre invitation pour le premier événement destiné à marquer le 70^{ème} anniversaire de l'Entr'Aide Ouvrière (comme elle s'est appelée jusque-là). Louis Gallois, président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, en était l'invité d'honneur et a fait des interventions remarquées ; des acteurs locaux ont témoigné concrètement de ce qui se fait en Touraine (salariés en insertion et employeurs, responsables de la direction du Travail et du Conseil départemental) ; enfin et pour conclure le rendez-vous en beauté, Louis Gallois a remis les insignes de chevalier de l'Ordre national du Mérite à la présidente Marie-Paul Legras-Froment, saluée par une «standing ovation» !

Le président de la FAS, qui a dirigé pendant 23 ans de très grandes entreprises, a d'abord réaffirmé : « je crois profondément aux actions associatives ». Il y croit notamment pour lutter contre le chômage de longue durée, dont il disait dès 2012 que ce devait être « une priorité absolue ».

Pour le combattre, il pilote par exemple l'expérimentation « zéro chômeurs de longue durée », menée sur dix territoires en France. Mais il soutient aussi les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et les actions qu'elles mènent du type de SEVE (SIAE Entreprises Vers l'Emploi). Il est impératif selon lui de conjuguer deux actions. D'une part, permettre aux personnes de « se remettre dans des parcours : les mettre en situation d'emploi, leur apporter de la formation mais aussi - beaucoup en ont ras le bol des formations-parking - de l'accompagnement. De l'accompagnement social et professionnel, les deux sont indispensables ! Et deuxième axe, il faut des politiques nationales. Nous demandons une augmentation significative du nombre d'emplois en insertion... » Louis Gallois avait redit tout cela au président de la République la veille même de sa venue à Tours, en insistant : « la formation ne suffira pas ! ».

La table ronde qui a suivi, et les échanges avec la salle, ont mis en évidence au moins deux nécessités : que les structures d'insertion par l'activité économique coopèrent davantage notamment pour mieux communiquer et changer l'image de l'IAE (ce qui doit se faire en Touraine par le biais d'une association de création récente qui les regroupe) ; et qu'elles fassent connaître leurs savoir-faire auprès des entreprises et des collectivités. Un savoir-faire qui consiste souvent à redonner aux salariés en insertion le «savoir-être» dont ils ont pu s'éloigner.

La présidente à l'honneur

La présidente d'Entraide et Solidarités avait choisi Louis Gallois pour parrain dans l'Ordre national du Mérite : il est non seulement président de la FAS (l'Entraide est au nombre des fondateurs), mais il fut aussi son «grand patron» à la SNCF. Avant de lui remettre la médaille, il a en effet rappelé leur « passé commun de cheminots » et la carrière de Marie-Paul Legras-Froment au service social de la SNCF, où elle a gravi les échelons jusqu'à des responsabilités nationales, tout en militant sur le terrain syndical. Puis il en vint à sa « deuxième vie » : vingt ans d'adhésion avant de prendre en 2014 la présidence de l'Entraide, une magnifique association qui aborde tous les problèmes liés à la précarité... Il va falloir que la Fédération pousse pour que les associations obtiennent les moyens dont elles ont besoin. Que serait notre société sans les associations de solidarité ? ».

Marie-Paul Legras-Froment a remercié Marisol Touraine, qui ne pouvait être présente ce jour, avant d'exprimer sa gratitude à Louis Gallois tout en rappelant que, selon Pierre Desproges, « les médailles, comme les bombes, tombent le plus souvent sur ceux qui ne les méritent pas ! ». Elle n'a pas le sentiment d'avoir choisi cet engagement car, « tombée toute petite dans le militantisme, j'ai toujours eu l'intime conviction qu'il me fallait consacrer du temps à une cause... » expliquait-elle. La présidente a remercié ses deux fils et son mari, qui l'ont évidemment accompagnée et soutenue sur ce chemin, avant de conclure en recevant cette distinction comme « une reconnaissance pour l'engagement quotidien de tous les bénévoles... et surtout des femmes ! ». Les applaudissements de l'assistance debout (les hommes compris !) ont ponctué cette manifestation conclue par un savoureux buffet préparé, il va de soi, par les salariés et les salariés en insertion du service Restauration d'Entraide et Solidarités.

L'association au-devant des jeunes

Diverses initiatives récentes permettent à l'association de se faire connaître des jeunes, et surtout de les sensibiliser à la précarité et à la pauvreté. Ainsi, des étudiants en BTS Communication du Centre de Formation professionnelle de l'AFTEC (Association pour la formation technologique dans l'enseignement catholique) ont-ils décidé, dans le cadre de leurs études, de « monter » dans leur établissement et autour, une collecte de biens de consommation courante au profit des personnes que nous accueillons. Quatre groupes de jeunes ont rivalisé d'imagination pour réaliser les outils de communication - affiche, vidéo - qui accompagnent cette collecte.



Les étudiants en BTS ont réalisé une collecte pour Entraide et Solidarités

Echanges avec des collégiens

Par ailleurs, un matin de novembre, Patrick Minier et Georges Mougel, administrateurs d'Entraide et Solidarités, étaient reçus au cours de français de Mme Perrot dans une classe de 3^{ème} du collège Stalingrad, à Saint-Pierre des Corps. Thème de la rencontre : exclusion et sans-abri. Une intervention qui se situait dans le cadre de la réforme des collèges, introduisant les « Enseignements pratiques interdisciplinaires » (EPI). Des projets collectifs reliant différentes disciplines et les professeurs de chaque matière, qui permettent aux élèves de comprendre le sens de leurs apprentissages en les croisant et en les contextualisant. Objectif connexe : développer participation, esprit créatif et expression orale. Les élèves peuvent présenter leur EPI à l'oral du Diplôme national du Brevet (DNB).

Les élèves avaient préparé cette rencontre avec leur professeure en lisant «No et moi» de Delphine de Vigan, puis en rédigeant des questions : « Combien y a-t-il de sans-abri ? », « Pourquoi les sans-abri ont-ils souvent des chiens ? », « Comment aider les sans-abri ? », « Est-ce qu'il y a des gens qui meurent dans la rue ? »... Nous leur avons répondu en puisant dans le vécu de l'association et de ses actions (dispositif 115, hébergements d'urgence ou de réinsertion, cabinet médical, insertion par l'activité économique, formation...). En associant d'autres structures (Barque pour le futur, Garage

solidaire, Table de Jeanne-Marie...) et en soulignant les difficultés, les joies et les frustrations que nous apportent ces actions au quotidien.

« Comment aider les sans-abri ? » En regardant ces personnes comme nos égaux, sans juger. L'exclusion recouvre beaucoup de formes différentes, il faut rester attentif et garder sa capacité de réaction, d'indignation. Toutefois, ne pas se laisser submerger par l'empathie, il faut éviter l'acte individuel, agir à plusieurs c'est mieux, et permet d'échanger pour construire son action.

Pourquoi ce thème ? Pourquoi ce roman ?

Laissons la parole à M^{me} Perrot : « Parce que nous cherchions un roman d'adolescence dans lequel nos élèves de 3^{ème} puissent facilement s'identifier et entrer dans la lecture. D'autre part, c'est un roman engagé qui s'inscrit dans notre projet d'établissement dont le fil conducteur est la mixité (sociale / filles-garçons). En outre, ce roman nous permet de travailler également la prévention des risques : exclusion, addiction, personnes ressources, avec M^{me} Rabier, l'infirmière de l'établissement. »

Le roman « est court, simple et évoque un thème en prise avec notre réalité. Les personnages sont attachants, le style est vif et l'auteur tempère par l'humour et le sous-entendu un récit qui pourrait sans cela être assez sordide. » explique Mme Kihm, professeur de français. Et elle ajoute « l'an passé, alors qu'on demandait à nos élèves de 3^{ème} ce qu'ils voudraient changer au collège, certains répondaient « tout », réactions sans doute dues au stress des évaluations qui se succèdent, à l'impression de ne pas avoir assez de liberté ».

Des intervenants extérieurs échangeant avec les élèves, permettent de dépasser la simple étude scolaire du roman. Voilà qui explique ces rencontres. En ce début d'année, nous serons avec les élèves de Mme Kihm.



Belle soirée Prévert au profit des réfugiés accueillis par des « Familles solidaires »

Ce soir de décembre à Tours, la salle du Patronage laïque La Fuye était pratiquement pleine, et spécialement attentive : environ cent-vingt personnes ont assisté au spectacle « Quartier libre » de la compagnie des Petits Désordres, donné au profit des réfugiés hébergés par l'intermédiaire d'Entraide et Solidarités. Une soirée organisée par notre équipe qui pilote ce dispositif baptisé « Familles solidaires », dont Marie Bachelet est la cheville ouvrière. Le comédien Philippe Marchand et son compère guitariste Michel Caçao ont su captiver



ce public et l'entraîner dans l'univers poétique de Jacques Prévert. Qu'ils soient remerciés pour cette excellente soirée et pour ce beau geste : la recette ira intégralement au financement des besoins des réfugiés accueillis dans des familles tourangelles.

Entraide et Solidarités, on le sait, s'occupe de certains de ces migrants qui ont obtenu l'asile : notre opération « Familles solidaires » consiste à trouver des familles qui leur procurent temporairement le gîte et le couvert, tandis que l'association assure tout l'accompagnement social en vue de leur insertion. Beaucoup d'entre eux, en effet, n'ont pour l'instant aucune ressource, alors qu'il faut bien assurer les dépenses d'habillement, de transport, de communication, de loisirs, etc.

En ce moment d'ailleurs, nous manquons toujours de familles d'accueil, alors qu'une douzaine de réfugiés sont volontaires pour ce type d'hébergement : **les personnes ou familles intéressées peuvent appeler le 02.47.05.48.48 ou laisser leurs coordonnées à familles.solidaires@entraideouvriere.org.**

Un procès fictif pour lutter contre des violences bien réelles

Le 25 novembre était la « Journée internationale contre les violences faites aux femmes ». Pour la première fois, la Délégation départementale aux droits des femmes avait organisé avec d'autres associations, dont Entraide et Solidarité, le procès fictif, en cour d'assises, d'un homme accusé de viol conjugal. Non sans succès, puisque 300 personnes environ y ont assisté salle de la Pléiade à La Riche, et que le « spectacle », bientôt en ligne sur le site de la Délégation, sera reprogrammé en avril 2018.

Les acteurs-militants étaient amateurs, issus de la vie civile et du monde associatif. Si bien que les huit ans de réclusion infligés à l'accusé sont, eux aussi, évidemment fictifs. Mais le fléau ainsi dénoncé est hélas bien réel. Le procureur de la République près le TGI de Tours, le vrai, Jean-Luc Beck, a félicité organisateurs et comédiens d'un jour, et a commenté ce sujet de pleine actualité.



Si le cœur vous en dit, aidez la Chambrière !

Le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de la Chambrière, à Tours nord, organise régulièrement des événements destinés à favoriser la création de lien social et à partager un moment convivial, loin des préoccupations du quotidien. Ce sont des moments indispensables pour la vie collective.

A titre d'exemple, sont proposés des lotos, des repas collectifs, des sorties vers l'extérieur.

Pour mener à bien ces initiatives, l'équipe du CHRS a besoin de votre générosité. Elle cherche, entre autres lots, des bons d'achat ou billetterie (alimentaire, loisirs, culture...), des produits du quotidien : linge de maison, décoration, luminaires, vaisselle, électroménager, etc.

Si le cœur vous en dit, vous pouvez faire un don sous deux formes : matériel, en vous présentant sur le site de la Chambrière (3 et 5 rue de la Chambrière 37100 Tours) ; ou financier, en adressant votre chèque au service comptable d'Entraide & Solidarités, 46 avenue Gustave Eiffel 37100 Tours, en précisant la destination de votre don : « pour la Chambrière ». Merci pour nos résidents !

Nouveaux locaux de Chinon : quelle étape !

Inaugurée fin septembre, la nouvelle antenne de Chinon change la vie des usagers et des salariés. Cette inauguration des nouveaux locaux de l'antenne chinnoise d'Entraide et Solidarités a rassemblé plus de cent vingt personnes dans une ambiance très chaleureuse. Au 20-22 avenue du Dr. Labussière, entre la gare et le centre-ville, un ancien garage regroupe désormais toutes les activités de l'antenne, à l'exception de l'épicerie solidaire, l'Embarcadère, qui reste quai Pasteur. On y trouve donc le service d'accueil et d'orientation, l'hébergement, la formation, et les chantiers d'insertion. Pour les dix salariés de l'antenne, et les vingt salariés en insertion, la localisation ne manque pas d'avantages et les conditions de travail sont très sensiblement améliorées.

Les visiteurs, dont le maire de Chinon Jean-Luc Dupont et de nombreux autres élus, représentants d'organismes et partenaires associatifs, salariés et administrateurs ont apprécié la qualité du travail réalisé en grande partie par les chantiers d'insertion. La présidente de l'association, Marie-Paul Legras-Froment, n'a pas manqué de remercier tous ceux qui, durant des mois, ont contribué à cette belle réalisation, sous la houlette de la responsable d'antenne Solène Perrin-Body. En soulignant tout l'intérêt de travailler en partenariat, elle a adressé ses remerciements également aux collectivités locales et aux bénévoles qui apportent leur concours à nos activités, ainsi qu'à l'ancienne propriétaire, M^{me} Proust, présente à cette inau-

guration. De son côté le maire de Chinon, considérant que « la raison d'être d'Entraide et Solidarités n'est plus à démontrer », a assuré l'association de « l'appui durable de la Communauté de Communes notamment à l'épicerie solidaire. Nous serons attentifs aux financements et vigilants pour continuer de vous accompagner ». De même, s'agissant du Syndicat départemental d'Electricité qu'il préside, il a indiqué que les clauses d'insertion pouvaient être directement favorisées dans les attributions de travaux. Et de conclure en félicitant l'association pour cette réalisation, « expression même de la solidarité ».



Un très beau « pignon sur rue » pour l'antenne de Chinon

Des ordinateurs pour se former de chez soi

Il y a au Centre de formation d'Entraide et Solidarités des stagiaires – des « apprenants » - qui cumulent les handicaps parce qu'ils habitent loin, en milieu rural, et parce qu'ils n'ont pas d'ordinateur chez eux pour travailler par eux-mêmes, en dehors des cours. Bon nombre d'entre eux, une quarantaine, vont voir ces conditions changer du tout au tout, grâce à la fondation Engie, qui s'appelle Fondation Agir pour l'Emploi (FAPE). En effet, celle-ci nous a accordé une subvention de 8 000 €, pour nous permettre d'acheter 40 ordinateurs à une autre association : TAE (Travailler et Apprendre Ensemble), basée en Ile-de-France, qui reconditionne des ordinateurs et les vend à bas prix pour les personnes qui en ont le plus besoin.

Une première dizaine d'ordinateurs a été remise le 9 novembre à autant de stagiaires, au siège de l'association. La présidente Marie-Paul Legras-Froment, le directeur général Eric Le page, et la responsable du Centre de formation Nathalie Dreano, y recevaient la déléguée régionale d'Engie Sabine Guillien et la responsable de la FAPE, Sylvie Dervily, qui ont pu « toucher du doigt » l'utilité de leur action. Les ordinateurs sont remis aux stagiaires, gratuitement bien sûr, et à l'issue de leur stage, s'ils le souhaitent ils pourront les

garder. Ce qu'en langage administratif on nomme FOAD, Formation Ouverte À Distance, trouve ici son illustration concrète et humaine, et montre que l'« apprenant » est bien le cœur de métier de notre service Formation.

Service Formation d'Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours, tel. 02.47.75.18.90, formation@entraideouvriere.org



L'ordinateur, un outil précieux pour les stagiaires qui habitent loin de Tours



« Untel », pas tout à fait libre...

Il s'appelle B..., et vous ne voyez pas son visage parce des réfugiés en Touraine ont subi des menaces, voire des représailles, de personnes malveillantes. Il serait trop dommage de compromettre ici un parcours encombré d'énormes difficultés, mais maintenant plein de promesses.

A 22 ans, B... vient en effet de traverser quatre années d'errance et de souffrances qu'on peine à imaginer. Il a fui le Nord Soudan et les persécutions, est passé par le Tchad puis la Lybie, il a échappé aux risques de la traversée de la Méditerranée pour accoster en Italie. L'Europe, enfin, qu'il voyait comme la fin du calvaire. Comme tant d'autres. Mais ce n'était pas le bout du chemin !

Passé en France, B... fait étape à Nice, Cannes, Marseille, Paris, et puis Calais et son ignoble « jungle », où l'Angleterre claque la porte au nez de ces malheureux. Il est de ceux qui, alors, choisissent la France. Et il ne le regrettera pas.

Le jeune homme sera évacué de Calais vers un centre pour demandeurs d'asile géré en Indre-et-Loire par Adoma. C'est là qu'après six mois d'attente la bonne nouvelle viendra lui redonner le sourire et l'espoir : l'asile lui est accordé. Désormais

« réfugié », mais surtout, et enfin, citoyen parmi d'autres, B... obtient un logement temporaire, un travail en peinture, puis en maçonnerie.

Son parcours d'intégration n'est pas terminé. Parti analphabète de son pays, il « apprend la France » et son mode de vie, à commencer par la langue avec Entraide et Solidarités à Chinon. Et il apprend vite : « lire, ça va. écrire, c'est difficile... » Pour l'aider à travailler à distance, l'association lui a remis un ordinateur (lire page 15).

Bientôt affranchi de ces derniers obstacles, B... sera enfin tout à fait libre de vivre à visage découvert, et communiquera comme un citoyen à part entière. Sauf avec sa famille, une famille de sept enfants restée dans sa petite ville, coupée du monde, où il sait seulement que son père est mort. B... revient de loin. Et on lui souhaite d'aller loin.

115 : Numéro gratuit de l'urgence sociale : 115

Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année

J'ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITES

Je (Nom, prénom) :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : e-mail :

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue *Perspectives* (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Bulletin et chèque à renvoyer à :

Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir *Perspectives* sans adhérer à Entraide et Solidarités

- 10 € - 4 numéros par an • Abonnement de soutien 25 € – Je joins un chèque de € à l'ordre de Entraide et Solidarités. Bulletin d'abonnement à renvoyer à : ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS – 46 avenue Gustave-Eiffel - 37100 TOURS

PERSPECTIVES, 4 numéros par an, ISSN-L 0981-6178

Rédaction & administration : 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS – Tél : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16

Directeur de la publication : Marie-Paul Legras-Froment

Comité de rédaction : Jean-Paul Mercier, Jean Paillou, Pierre Trinson, François Weil.

Mise en page & en image : Cawet communication – Impression : SIPAP-LOUDIN, Poitiers.

Gestion des abonnements : Alexandra Cailbeaux